

intervenir en vue d'empêcher qu'on procède à ces poursuites ou toutes mesures tendant à tenter des poursuites?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): De quelles poursuites veut parler l'honorable député?

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Sauf erreur, la Commission des relations de travail a déjà avisé certains représentants des postiers qu'ils auront à comparaître le 17 mars, pour des entretiens préliminaires avant que des poursuites soient engagées.

Le très hon. M. Trudeau: Il ne s'agit pas de poursuites. Il s'agit d'assignations devant permettre au Conseil d'établir si la grève est illégale. Cela n'a rien à voir avec des poursuites.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puis-je poser une autre question au premier ministre? Ces entretiens qui doivent avoir lieu avec la Commission des relations de travail ont-ils pour but de décider si on doit engager des poursuites ou non, et le premier ministre serait-il prêt à empêcher ces entretiens?

Le très hon. M. Trudeau: Le député fausse entièrement le rôle de la Commission, monsieur l'Orateur. Le but des séances est d'établir si la grève est illégale ou non et, à cette fin, la Commission assignera des témoins à comparaître en vue d'obtenir les faits. Voilà pourquoi on citera ces témoins à comparaître.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Afin de les soumettre au chantage...

Le très hon. M. Trudeau: Voulez-vous que la Commission apprenne la vérité, oui ou non?

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Le ministre des Postes a-t-il pu jusqu'ici réfléchir à la proposition de laisser au ministre du Travail le soin de régler ce différend, car ce dernier pourrait remplacer par une certaine connaissance des relations industrielles la manière forte du ministre?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Robert Simpson (Churchill): Une question supplémentaire au ministre des Postes. Peut-il nous informer si l'on a pris une décision au sujet des instances présentées au sous-ministre des Postes, à la mi-février, au nom des maîtres de poste canadiens?

L'hon. M. Kierans: Je me renseignerai, monsieur l'Orateur.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire. Comment le ministre des Postes concilie-t-il sa présente déclaration, selon laquelle le gouvernement essaie depuis trois semaines de faire intervenir une tierce partie, avec sa déclaration du 4 mars où il disait qu'il n'en voyait pas la nécessité?

M. l'Orateur: La question ainsi formulée prête à controverse.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): En ce cas, puis-je poser une autre question supplémentaire? Comme il tient à ce que ces discussions se poursuivent dans une atmosphère de sérénité, le ministre des Postes suspendrait-il la mise en œuvre du système de tri unique, motif du mécontentement?

L'hon. M. Kierans: Nous croyons qu'il s'agit d'une amélioration, monsieur l'Orateur, et que la productivité des employés des postes en sera accrue. Le sous-ministre, devenu ensuite sous-ministre adjoint, avait les deux syndicats verbalement dès le 2 octobre, et par écrit le 3 octobre, que le ministère envisageait l'adoption du tri unique du courrier, parallèlement à la semaine de cinq jours. Depuis lors nous n'avons cessé de discuter avec eux à ce sujet. Nous les avons informés bien à l'avance de nos intentions. Nous n'avons aucunement nui à la sécurité des employés en cause; leur emploi a été garanti, bien que nous ayons observé que les méthodes existantes auraient peut-être à être modifiées.

Je dois dire, monsieur l'Orateur, qu'il y a bien peu d'organismes au Canada dont les employés remplissent exactement la même tâche que leur grand-père.

M. l'Orateur: Je me demande si le ministre ne fait pas une déclaration en ce moment?

L'hon. M. Hees: Six jours de travail pour cinq jours de paie.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pourrais peut-être permettre une question complémentaire.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ma question complémentaire porte sur le tri unique du courrier. Comme cela semble être le sujet de dispute, ne serait-il pas logique de cesser d'en parler tant que dureront les discussions?

L'hon. M. Kierans: Je ne le crois pas, monsieur l'Orateur.